

PROJET PEDAGOGIQUE IFAS DE SAINT LO et COUTANCES



ANNEE 2025/2026

1. OBJET

Cette fiche définit le projet pédagogique de l'IFAS (Institut de Formation d'Aides-Soignants).

2. DOMAINE D'APPLICATION

L'IFAS (Institut de Formation d'Aides-Soignants).

3. DEFINITION(S) SPECIFIQUE(S)

Sans objet.

4. DOCUMENT(S) DE REFERENCE(S)

- L'arrêté du 10 janvier 1949 crée le grade d'aide-soignant, attribué aux infirmiers non qualifiés n'ayant pu obtenir une autorisation d'exercice, et étant "aptes à participer aux soins aux malades".
- Un arrêté du 23 janvier 1956 crée le certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant (CAFAS), la durée de l'enseignement est fixée à dix mois.
- Une circulaire du 27 mai 1957 donne le premier programme de formation et précise la qualification de l'aide-soignant qui "donne" des soins d'hygiène générale, à l'exclusion de tout soin médical, sous l'autorité du personnel infirmier diplômé ou autorisé".
- En 1969 est créé le brevet d'enseignement professionnel sanitaire et social (BEPSS) en vue d'améliorer le recrutement des aides-soignants.
- Un arrêté du 7 juillet 1971 fixe le programme de formation centré sur les besoins fondamentaux de l'homme et clarifie la délégation de l'infirmier.
- Parallèlement à l'évolution des besoins : augmentation de la population âgée, développement des soins extra-hospitaliers, un nouveau programme voit le jour le 1er février 1982.
- L'arrêté du 12 juillet 1994 fixe un programme de formation avec un tronc commun pour les Aides-Soignantes et les Auxiliaires de Puériculture.
- Le Décret du 12 août 1996 remplace l'appellation « Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant » par « diplôme professionnel d'aide-soignant ».
- L'arrêté du 5 janvier 2004 modifiant l'arrêté du 22 juillet 1994, la formation théorique passe à 17 semaines.

En référence au code de la santé publique du 29 juillet 2004, les actions des Aides-Soignantes se situent dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité.

- L'arrêté du 22 octobre 2005 fixe un nouveau programme d'études avec une validation par module et une évaluation des compétences en stage.
- L'arrêté du 25 janvier 2005 relatif à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
- Le décret du 31 août 2007 : le Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant est remplacé par l'appellation « Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ».
- L'Arrêté du 15 Mars 2010 modifiant l'Arrêté du 22 octobre 2005 (ARS-DRJSCS)
- L'Arrêté du 11 mai 2011 portant création de la spécialité « accompagnement, soins et services à la personne », option A « à domicile », option B « en structure », du baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance.
- L'Arrêté du 22 août 2011 portant création de la spécialité « services aux personnes et aux territoires » du baccalauréat professionnel et fixant ses conditions de délivrance.
- L'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

L'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et aux formations conduisant aux diplômes d'état d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

5. DOCUMENT(S) ASSOCIE(S) – ANNEXE(S)

ANNEXE 1 : PLANS DES LOCAUX SAINT LO
ANNEXE 1 bis : PLANS DES LOCAUX COUTANCES

ANNEXE 2 : ALTERNANCE PEDAGOGIQUE ET ORGANISATION DES MODULES SAINT LO
ANNEXE 2 bis : ALTERNANCE PEDAGOGIQUE ET ORGANISATION DES MODULES COUTANCES

ANNEXE 3 : SUPPORTS D’EVALUATION EN STAGE

6. CONTENU

I.PRESENTATION DE L’IFAS	page 4
I.1. Moyens humains	pages 4-5
I.2. Locaux et moyens matériels	page 6
I.3. Moyens pédagogiques	page 6
II. LA PROFESSION AIDE-SOIGNANTE	page 6
II.1. Définition du métier et les missions associées	pages 6
II.2. Définition des soins à réaliser par l’aide-soignant	page 7
II.3. Missions de l’aide-soignant	page 7
III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET PEDAGOGIQUE	page 7
III.1. Les Objectifs généraux de la formation	Page 7
III.2 L’acquisition des compétences	page 7
III.3 La relation pédagogique	page 9
III.4 Les missions du cadre formateur	pages 9-10
IV. LE DISPOSITIF D’EVALUATION	page 10
IV.1 Evaluation des modules théoriques de formation	page 11
IV. 2 Evaluation des compétences en stage par le tuteur	page 11
IV.3 Validation de l’acquisition des compétences en stage par le formateur référent à l’IFAS	page 12
V. LES STAGES	page 12
VI. ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP	page 14
VII. EVALUATION DE LA FORMATION	page 15
VIII. INDIVIDUALISATION DES PARCOURS ET STRATEGIE DE PREVENTION DE RUPTURE DES PARCOURS	page 15
ANNEXES	pages 16 à 35

I. PRESENTATION DE L'IFAS.

L'IFAS est un service du Centre Hospitalier Mémorial France Etats-Unis.

Il est situé dans les locaux du Lycée Curie Corot, 242 rue de l'Exode à Saint Lo et le Centre Georges LAISNEY, 18 avenue de la République à Coutances.

L'IFAS est contrôlé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le Diplôme d'Etat est délivré par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Le Conseil Régional de Normandie en assure le financement par une subvention de fonctionnement gérée par l'Hôpital Mémorial France Etats Unis de Saint Lô, établissement support.

Le projet de l'IFAS est d'assurer la formation de futurs aides-soignants, efficaces, compétents, capables de s'adapter aux besoins et à l'évolution des soins.

Les missions de l'IFAS, outre la formation initiale, sont :

- de contribuer à la formation professionnelle continue du personnel hospitalier,
- d'assurer une documentation accessible aux étudiants, aux élèves, au personnel hospitalier et à toutes les personnes qui contribuent à la formation des élèves.

L'IFAS occupe au sein de l'établissement une place au même titre que l'ensemble des services par :

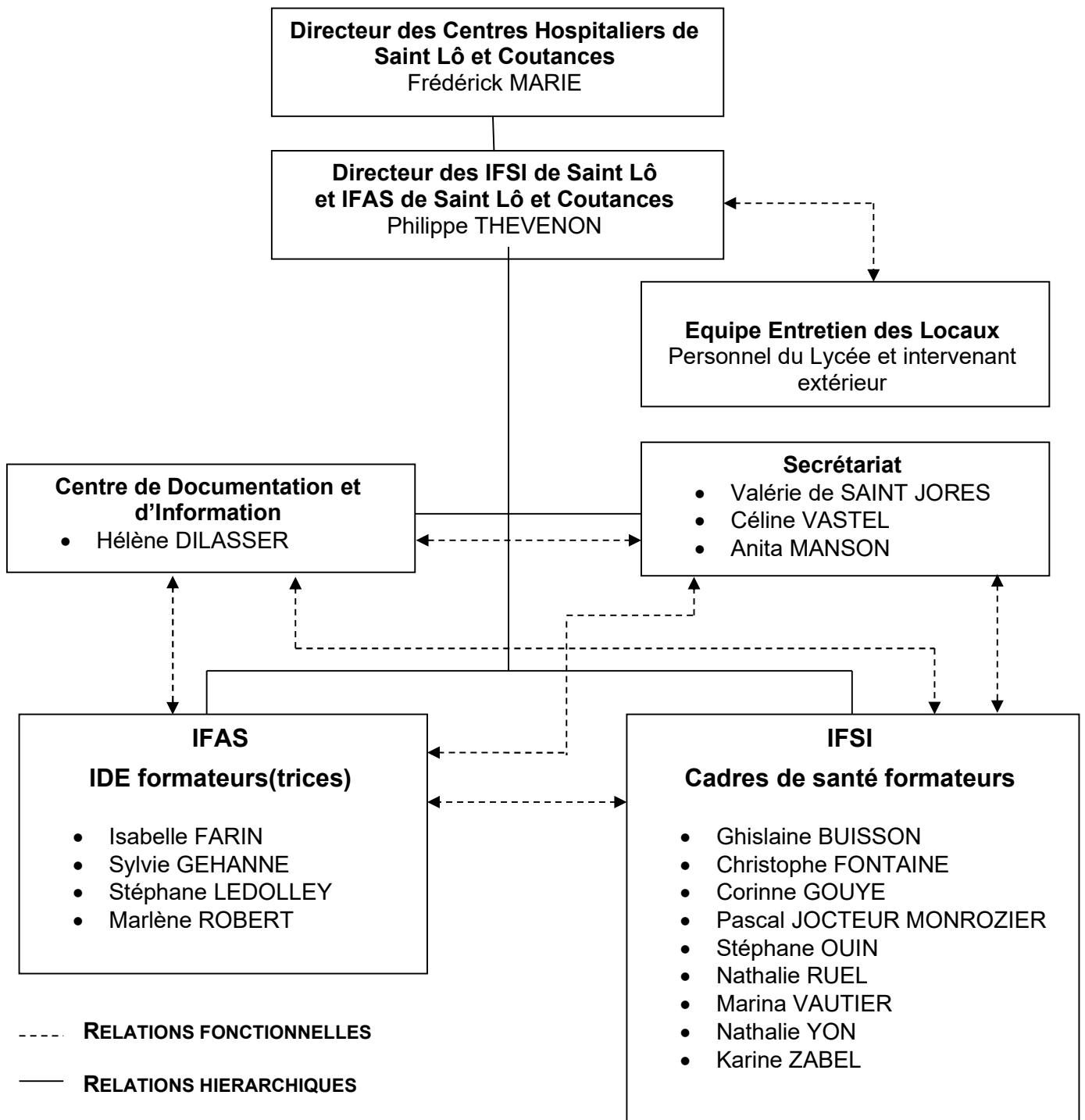
- la présence du Directeur et des Formateurs aux réunions d'encadrement des centres hospitaliers de Saint Lô et Coutances,
- la participation du Directeur ou de son représentant, et d'un élève aide-soignant à la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques,
- la participation du Directeur ou de son représentant à la commission de formation de l'établissement.

I.1. Moyens humains

La formation est essentiellement assurée par 4 formateurs référents membres de l'équipe pédagogique.

Ils travaillent en collaboration avec d'autres intervenants : Cadres de santé formateurs, médecins, professionnels infirmiers, aides-soignants, psychologues, ergothérapeutes, cadres administratifs, sages-femmes, membres d'associations, responsables de services généraux et services techniques.

ORGANIGRAMME



I.2. LOCAUX ET MOYENS MATERIELS

Au sein du Lycée Curie Corot, les locaux sont répartis au sein des 4 étages du bâtiment. Certains sont propres à l'IFSI et l'IFAS, d'autres sont mutualisés avec le lycée Curie Corot. (cf. plans en annexe 1).

L'antenne de Coutances est située au Centre Georges LAISNEY, 18 avenue de la République à Coutances (Cf. plans annexe 1bis)

Ils comportent chacun des salles de cours, des salles de travaux pratiques, un Centre de Documentation et d'Information, un espace détente, un secrétariat.

Les salles de cours sont équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteurs. Les salles de travaux pratiques sont équipées de tout le matériel habituellement présent dans une chambre d'hôpital et de mannequins de simulation. On y trouve également tout le matériel nécessaire à la simulation des soins et à la formation GSU.

Le Centre de Documentation et d'Information met à la disposition des élèves tous les ouvrages et revues nécessaires durant leur cursus. Cet espace dispose d'un parc d'ordinateurs ouvert aux élèves.

Le WIFI est disponible dans l'intégralité des locaux.

Les espaces détente sont équipés de réfrigérateurs et de micro-ondes permettant aux élèves de se restaurer pour ceux qui souhaitent prendre leur repas sur place. Ils disposent également d'un distributeur de boissons froides et chaudes. Utilisation sous réserve des conditions sanitaires.

I.3. MOYENS PEDAGOGIQUES

Ils sont variés et comprennent notamment :

- des cours magistraux et les travaux dirigés,
- des cours proposés à distances (plateformes web),
- des travaux personnels guidés,
- des travaux de groupe, enseignement mutuel,
- des apprentissages des soins en salle de démonstration,
- des séances de travail dans le laboratoire de simulation,
- des stages hospitaliers et extrahospitaliers et les exploitations de stages,
- des évaluations formatives.

II. LA PROFESSION AIDE-SOIGNANTE

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, conformément aux articles R 4311-3 à R 4311-5 du code de la santé publique.

II.1. Définition du métier et les missions associées

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée. Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie,
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences,
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

II.2 Définition des soins à réaliser par l'aide-soignant

Les soins ont pour but de répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain. Dans le cadre de son exercice, l'aide-soignant concourt à deux types de soins, courants ou aigus :

1. Les soins courants dits «de la vie quotidienne ». L'aide-soignant réalise les soins sous le contrôle de l'infirmier. Les soins courants doivent permettre d'assurer la continuité de la vie dans une situation d'autonomie partielle et dans le cadre d'un état de santé stable, c'est-à-dire qui n'est pas sujet à des fluctuations, et constant, c'est-à-dire durable, qui ne varie ni ne s'interrompt. Pour qu'un soin soit qualifié de soins de la vie quotidienne, deux critères cumulatifs sont à respecter :
 - les soins sont initialement réalisables par la personne elle-même ou un aidant,
 - les soins sont liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée.
2. Les soins aigus : L'aide-soignant collabore avec l'infirmier pour leur réalisation. Pour qu'un soin soit qualifié de soin aigu, trois critères cumulatifs sont à respecter :
 - les soins sont réalisables exclusivement par un professionnel de santé,
 - les soins sont dispensés dans une unité à caractère sanitaire et dans le cadre d'une prise en soin par une équipe pluridisciplinaire,
 - les soins sont dispensés durant la phase aiguë d'un état de santé.

II.3. Missions de l'aide-soignant

L'aide-soignant a un rôle essentiel dans la prise en soin de la personne. Il doit savoir accueillir, écouter la personne, identifier ses besoins afin d'y répondre. De plus l'aide-soignant doit toujours avoir le souci d'individualiser les soins et de préserver l'autonomie de la personne. Quand celle-ci est restreinte, il se doit d'aider à la récupérer le plus possible.

Ses actions doivent être effectuées dans un esprit de collaboration avec l'infirmier. Ayant souvent à prendre en charge des personnes âgées, l'aide-soignant doit maintenir une qualité de vie en organisant des activités et participant à l'animation. De plus, il participe à l'encadrement des stagiaires dans l'acquisition des soins de base.

III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET PEDAGOGIQUE

III.1. Les objectifs généraux de la formation

Le projet de l'IFAS est d'assurer la formation de futurs aides-soignants, efficaces, compétents, capables de s'adapter aux besoins et à l'évolution de la population, de ses besoins et du système de santé.

III.2 L'acquisition des compétences

Notre projet de formation vise à ce que chaque élève qui suit un cursus complet atteigne la validation des 5 blocs de compétences.

L'alternance pédagogique et le calendrier de la mise en œuvre des enseignements des différents modules sont décrits en annexe 2 pour Saint-Lô et annexe 2 bis pour Coutances.

Blocs	Modules	Compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
	Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque	2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
	Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement,	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
	Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage,	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
	Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs,	7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8 : Entretien des locaux et des matériels, prévention des risques associés,	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
		9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Bloc 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de	Module 9 : Traitement des informations,	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

soins, à la qualité/gestion des risques	Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques
---	---	--

III.3 La Relation pédagogique

Le but de la formation est l'acquisition de compétences professionnelles dans un partenariat enseignant-enseigné.

L'élève est acteur de sa formation.

Les formateurs accompagnent et orientent l'élève vers la prise de conscience des valeurs prônées au sein de l'institut :

- **le respect**
- **la tolérance**
- **la rigueur**
- **l'engagement**
- **la solidarité**
- **l'équité**

Les formateurs accompagnent chaque élève dans l'analyse de sa pratique professionnelle et dans sa progression pédagogique. L'élève devra développer une attitude basée sur l'échange, l'ouverture d'esprit et l'entraide.

La qualité de la relation dépend de l'implication de chaque partenaire, le formateur restant évaluateur des acquisitions, elle est basée sur les principes de discrétion, de confiance et de respect mutuel.

III.4 Les missions du formateur

Missions	Contenus
Coordination de la mise en œuvre des enseignements	<ul style="list-style-type: none"> • Planification des cours • Réalisation des interventions pédagogiques • Coordination et gestion de l'intervention des autres intervenants • Finalisation et diffusion des plannings de cours • Gestion des salles de cours • Organisation, correction des évaluations théoriques écrites, orales et pratiques simulées • Traçabilité des notes des évaluations • Gestion du dossier pédagogique
Organisation des stages	<ul style="list-style-type: none"> • Construction du parcours de stages en cohérence avec l'acquisition des compétences et en adéquation avec les moyens existants, • Recueil et traçabilité des feuilles d'évaluation de l'acquisition des compétences en milieu professionnel, • Suivi de l'acquisition des compétences en lien avec le tuteur de stage, • Suivi du portfolio de l'élève • Traçabilité des notes obtenues par compétences

Gestion des absences	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et traçabilité des absences • Recueil et classement des justificatifs
Relation avec les élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les demandes des élèves • Etablir une relation de confiance avec l'élève afin de repérer ses difficultés individuelles et l'accompagner • Favoriser les espaces de parole et la dynamique du groupe • Assurer la régulation du groupe si nécessaire • Mettre en œuvre l'Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) et le Suivi Pédagogique Individualisé des Apprenants (SPI).
Liaison avec Directeur	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les problèmes des élèves et les transmettre au Directeur, • Participer aux instances de l'IFAS, • Réaliser des entretiens individuels en présence du Directeur avec élèves en difficulté.
Suivi pédagogique de l'élève et traçabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens formalisés avec chaque élève en début de formation, • Entretien à la demande de l'élève ou du formateur tout au long de l'année, • Avant chaque stage, participation à la validation des objectifs de stage de l'élève, • Au retour de stage, échange individuel lors de la restitution des feuilles d'évaluation de l'acquisition des compétences en milieu professionnel,
Autres missions	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la formation AFGSU des élèves aides-soignants et des étudiants infirmiers, • Participation à la sélection IFAS et IFSI, • Participation aux enseignements pratiques IFSI, • Encadrement et évaluations des étudiants infirmiers en stage, • Communication externe (forum, lycées, prépa...) • Formation continue des professionnels

IV. LE DISPOSITIF D'EVALUATION

Le référentiel prévoit qu'un bloc est validé lorsque l'ensemble des modules et des compétences qui le composent sont validés (note supérieure ou égale à la moyenne). L'arrêté du 9 juin 2023 précise qu'un module est validé lorsque l'élève obtient une note supérieure ou égale à la 10/20 après calcul de la moyenne des notes composant le module. Chaque note doit être supérieure ou égale à 8/20 pour ouvrir droit à compensation. Il n'est pas appliqué de coefficients.

En cas de non validation d'un module, une deuxième session est organisée. En cas de non validation lors de la 2^{ème} session, le bloc n'est pas validé.

A l'issue de la formation, pour des compétences non validées, un stage de rattrapage d'une durée de 5 semaines est organisé à partir du lundi de la dernière semaine pleine du mois d'août.

Si un bloc n'est pas validé à l'issue des sessions de rattrapage, l'élève conserve le bénéfice des notes supérieures ou égales à la moyenne des modules et des compétences acquises composant le bloc pour l'année de redoublement.

L'élève est autorisé à redoubler une fois.

IV-1. Evaluation des modules théoriques de formation

Les critères d'évaluation sont définis au regard des objectifs de formation, les indicateurs d'évaluation permettent de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés dans le cadre du projet pédagogique de l'institut.

Plusieurs types d'épreuves sont organisés :

- **épreuves écrites** : questions à réponse ouverte et courte, questions à réponse rédactionnelle, questions à choix multiples, cas cliniques ou productions écrites. La correction de ces épreuves est assurée par les formateurs de l'institut. En fonction de la situation, les évaluations pourront se dérouler en ligne.
- **épreuves orales** : entretien avec un jury sur un sujet, exposé d'un thème.
- **épreuves pratiques** : préparation et réalisation de gestes techniques en structure de soins ou pratique simulée à l'IFAS en salle de travaux pratiques.

La validation du bloc 2 comporte l'obligation d'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) de niveau 2 ou d'un équivalent reconnu par le ministère chargé de la santé.

IV.2. Evaluation des compétences en stage par le tuteur

L'évaluation permet d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

Elle est réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant.

Elle s'appuie sur :

- Les activités réalisées par l'apprenant,
- Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant
- L'observation des activités réalisées par l'apprenant,
- La description des situations par l'apprenant,
- L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées,
- L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant.

Pour chaque compétence, l'évaluation est réalisée à partir des critères d'évaluation.

Pour chaque critère d'évaluation, le tuteur doit cocher une case :

- acquis
- à améliorer
- non acquis
- à mobiliser

Annexe 3 : supports d'évaluation en stage

IV.3. Validation de l'acquisition des compétences en stage

La Commission de Validation de l'Acquisition des Résultats se prononce sur la validation ou non de l'acquisition des compétences en milieu professionnel à partir des appréciations réalisées par les encadrants de stage sur l'ensemble des périodes en milieux professionnels constitutives de la formation.

Annexe 3 bis

V. LES STAGES

La formation comprend **quatre périodes de stage** (trois stages de cinq semaines et un stage de sept semaines) à réaliser en milieu professionnel dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne. Le parcours de stage comprend au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

Les trois stages de cinq semaines visent à explorer les trois missions suivantes de l'aide-soignant :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie,
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences,
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel dans différents contextes comme la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë et la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé.

Le stage de sept semaines, réalisé en fin de formation permet l'exploration ou la consolidation du projet professionnel.

Au cours de ces stages, l'apprenant réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.

Le parcours de stage de l'élève est construit par l'équipe pédagogique. Il est personnalisé en fonction des compétences acquises par l'élève avant sa formation, il est évolutif en fonction des acquisitions de l'élève.

Les conditions d'accueil et d'encadrement des élèves sont précisées dans la charte d'encadrement de l'IFAS : **STLO PRC-515**

Période	Durée de la période	Contexte de la période	Missions de l'aide-soignant explorées	Blocs de compétences concernés
A	5 semaines	<p>Les périodes A B et C doivent permettre dans leur ensemble d'aborder différents contextes :</p> <p>Prise en soin d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigüe.</p> <p>Prise en soin d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé</p>	<p>Les périodes A, B et C doivent permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions :</p> <p>Mission 1 : accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie</p> <p>Mission 2 : collaborer au projet de soin personnalisé dans son champ de compétence</p> <p>Mission 3 : contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel</p>	<p>Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs devant être abordés sur l'ensemble des 3 périodes.</p> <p>Bloc 1: Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p> <p>Bloc 2: Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</p> <p>Bloc 3 information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p> <p>Bloc 4 : entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'interventions</p> <p>Bloc 5 : travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques</p>
B	5 semaines			
C	5 semaines			
D	7 semaines	<p>Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences</p>	<p>La période D doit porter sur les 3 missions de l'AS</p>	<p>La période D doit porter sur les 5 blocs de compétences de l'AS</p> <p>Bloc 1: Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p> <p>Bloc 2: Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</p> <p>Bloc 3 information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p> <p>Bloc 4 : entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'interventions</p> <p>Bloc 5 : travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques</p>

ANNEXE 4 LISTE DES TERRAINS DE STAGES

VI. ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

<p>Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec une formation d'aide-soignant :</p>	<p>Prendre rendez-vous avec le directeur de l'institut qui saura vous écouter et vous orienter vers le référent handicap des instituts tél. 09 71 00 06 84</p> <p>ou</p> <p>Contactez le référent handicap du CHM Isabelle BRINDEAU Isabelle.brindeau@ch-stlo.fr</p> <p>ou</p> <p>Contactez la délégation régionale de l'AGEFIPH www.agefiph.fr tél : 0 800 11 10 09 un conseiller vous répond de 9h00 à 18h00</p> <p>ou</p> <p>si vous êtes inscrit à pôle emploi, un conseiller saura vous renseigner sur les démarches à effectuer</p> <p>ou</p> <p>contactez le <u>Relais Handicap Santé</u> – un service de l'université de Caen Normandie, chargé de suivre les étudiants en situation de handicap, orientation, conseil vie-etudiante.unicaen.fr/relais-handicap-sante</p>
--	---

VII. EVALUATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction est adressé aux élèves. Il leur permet d'émettre un avis sur la qualité de l'enseignement à l'IFAS et la qualité de l'encadrement reçu en stage. Une synthèse des résultats leur est présentée avant la fin de la formation. Les remarques formulées feront, le cas échéant, l'objet de réajustement.

VIII. INDIVIDUALISATION DES PARCOURS ET STRATEGIE DE PREVENTION DE RUPTURE DES PARCOURS

Un test de positionnement est réalisé en début de formation. Il permet d'explorer les compétences numériques, rédactionnelles, orthographiques et d'analyse de texte. En fonction des résultats obtenus les élèves pourront être orientés vers le site du Conseil Régional qui pourra, le cas échéant, s'ils sont volontaires, leur apporter un complément de formation dans le domaine pour lequel des fragilités ont été détectées : <https://parcours-metier.normandie.fr/dftlv/savoirs>.






L'institut propose des ateliers obligatoires pour l'ensemble des élèves de remise à niveau en Mathématique et en Français.

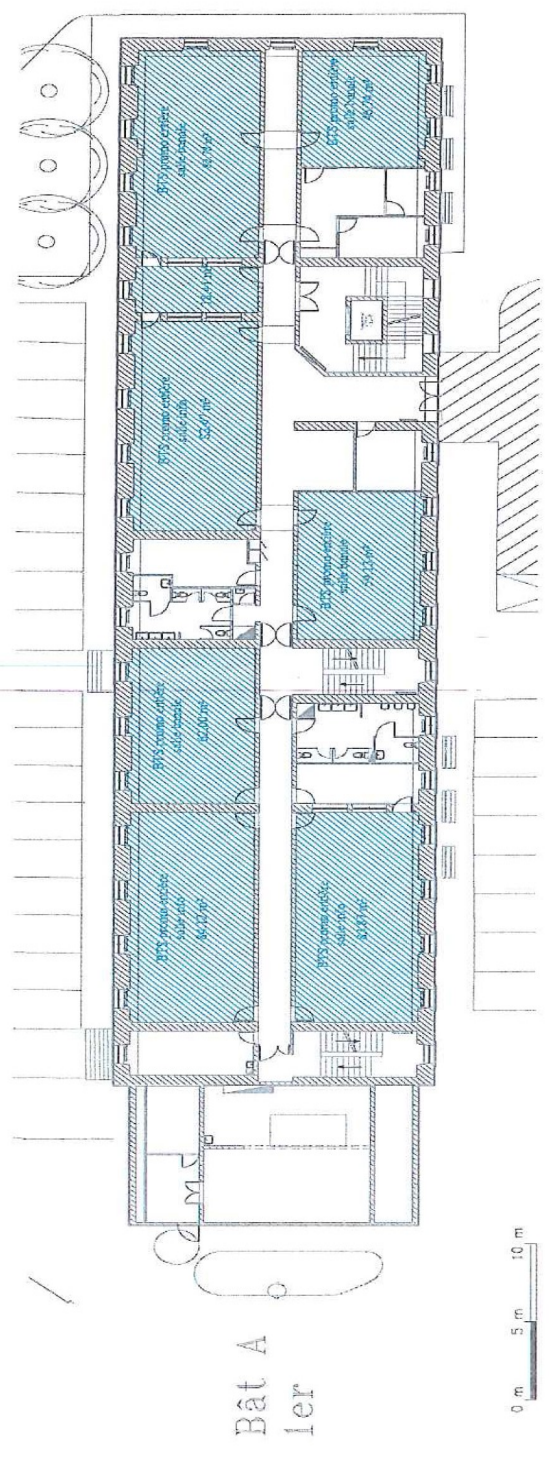
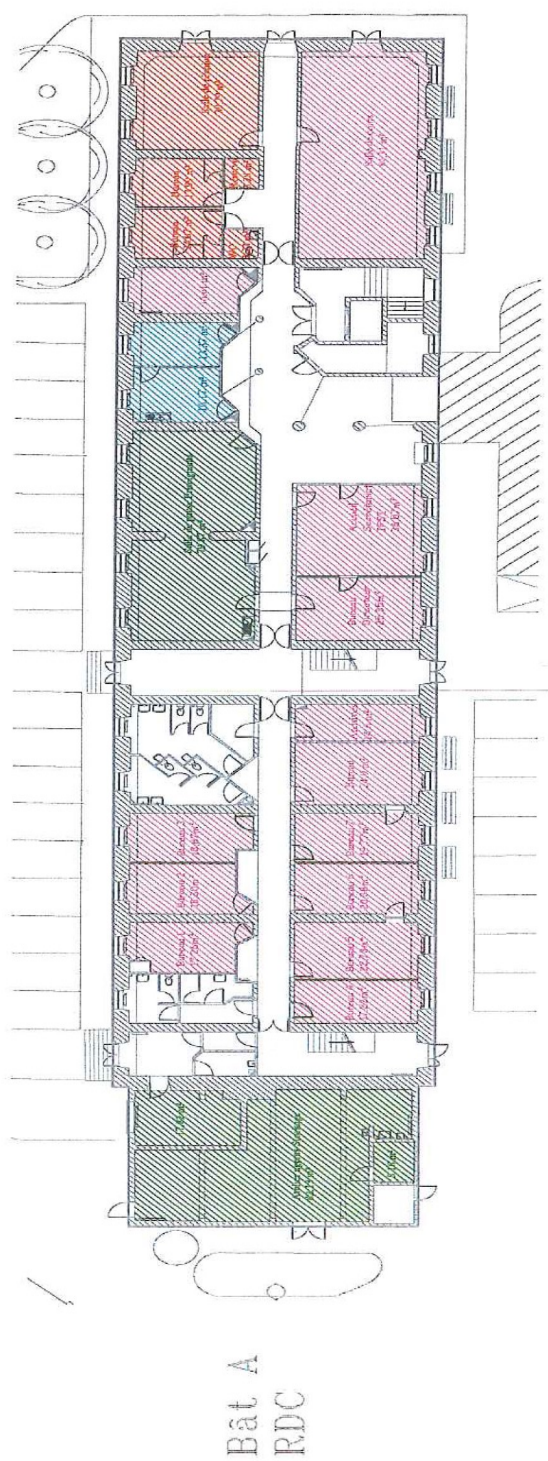
Un suivi pédagogique individualisé est mis en place pour chaque élève. Un entretien initial est réalisé dès les premières semaines de formation pour obtenir une meilleure connaissance de l'élève. Ensuite, avant chaque départ en stage, les apprenants rencontrent leur formateur référent. A cette occasion, ils font un point d'étape sur les acquis et les difficultés éventuellement rencontrées. Des mesures d'accompagnements peuvent être proposées. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'un soutien psychologique visant à éviter les risques d'abandon de formation.

La teneur de ces rencontres est tracée sur FORMEIS.




Suite à l'arrêté du 9 juin 2023, un Accompagnement Pédagogique Personnalisé complémentaire d'une durée maximale de 35 heures est obligatoire pour les apprenants bénéficiant d'équivalences de compétences et d'allègements de formation (Parcours Partiels).

Légende

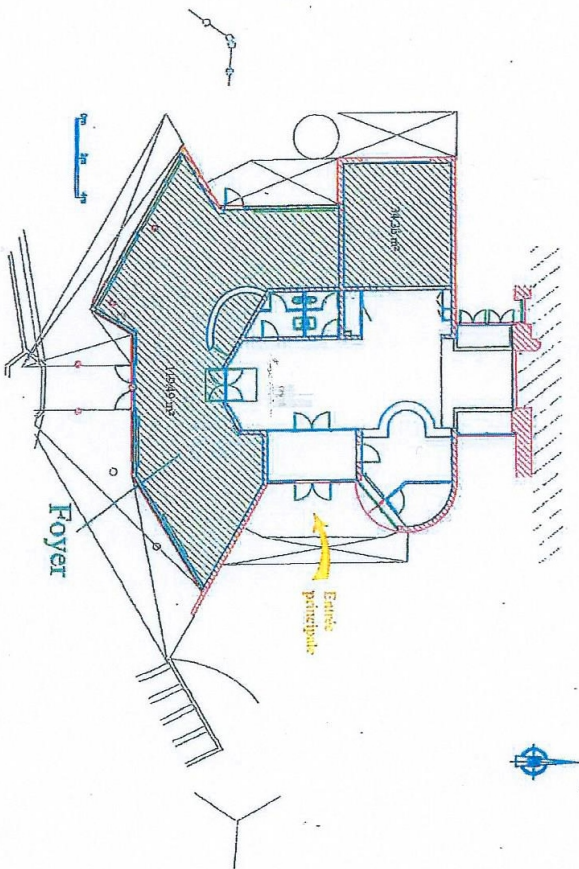
-  Locaux mutualisés
-  Locaux lycée
-  Locaux IFSI
-  Locaux CESU
-  Locaux mutualisés CESU IFSI



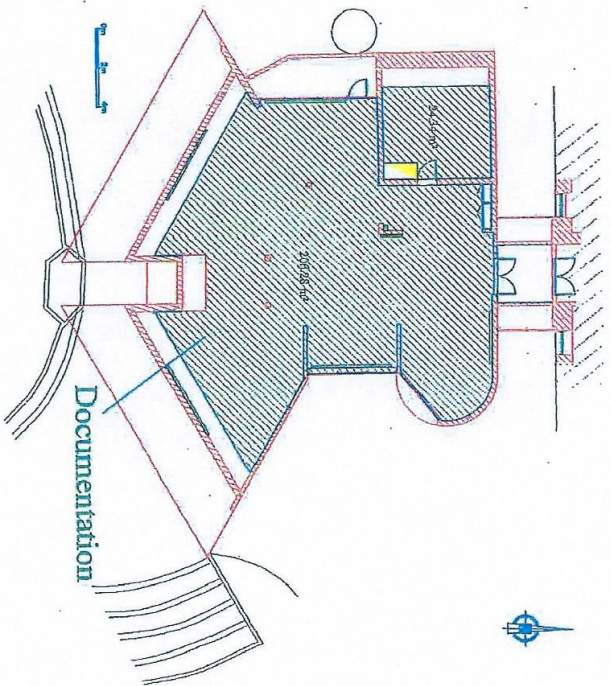
Légende

-  Locaux mutualisés
-  Locaux lycée
-  Locaux IFSI

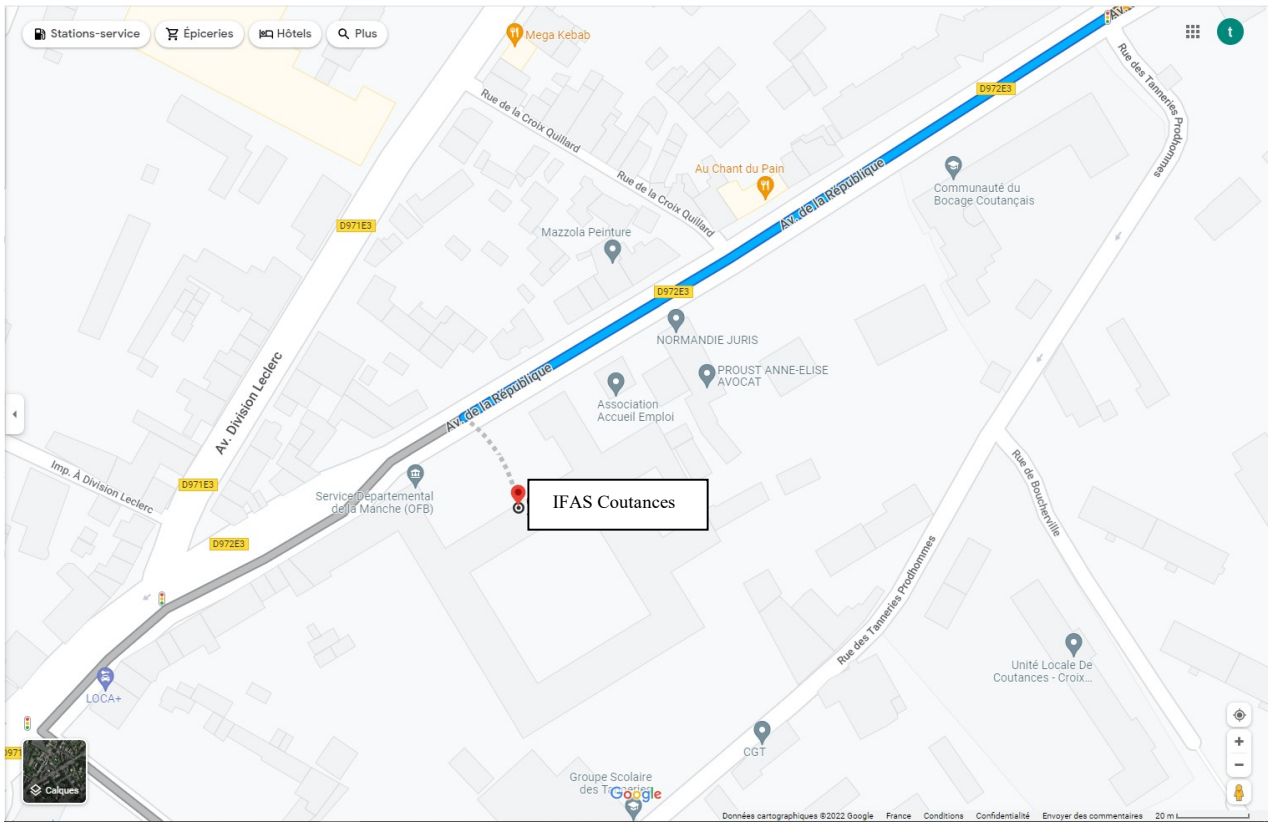
Bât B
RDC



Bât B
1er



Echelle 1/200



« P_TITLE »

ANNEXE 2 : ALTERNANCE PEDAGOGIQUE ET ORGANISATION DES MODULES SAINT LO : PARCOURS COMPLET

Elèves-aides-soignantes parcours complet 1540 heures (théorie : 770 / Stage : 770)																																																									
2025				2026				2026				2026																																													
SEPTEMBRE	OCTOBRE			NOVEMBRE	DECEMBRE			JANVIER	FEVRIER			MARS	AVRIL			MAI	JUN			JUILLET	AOÛT																																				
L	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24
M	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	3	10	17	24	31	7	14	21	28	4	11	18	25	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25
M	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	4	11	18	25	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26				
J	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27				
V	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	20	27	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28				

BLOC	MODULE	PARCOURS DE FORMATION	EVALUATION
1	1	147 heures	Etude de situation portant sur les modules 1 et 2
	2	21 heures	
2	3	77 heures	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Pratique simulée en lien avec le module 5 AFGSU
	4	182 heures	
	5	35 heures	
3	6	70 heures	Etude de situation relationnelle en lien avec les modules 6 et 7
	7	21 heures	
4	8	35 heures	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel en lien avec le module 8
5	9	35 heures	Etude de situation en lien avec les modules 9 et 10
	10	70 heures	

Périodes en milieu professionnel : 22 semaines réparties en 4 périodes (5/5/5/7)

S'ajoutent des temps d'accompagnement pédagogique individualisé (API) de suivi pédagogique individualisé (SPI) et de travaux personnels guidés (TPG)

« P_TITLE »

ANNEXE 2 bis : ALTERNANCE PEDAGOGIQUE ET ORGANISATION DES MODULES COUTANCES : PARCOURS COMPLETS

IFAS COUTANCES																																																																																			
2026		2026		2026		2026		2026		2026		2026		2026		2026		2026		2026																																																															
JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE																																																													
29	5	12	19	26	2	9	16	23	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28																															
30	6	13	20	27	3	10	17	24	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31
31	7	14	21	28	4	11	18	25	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31													
1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31																															
2	9	16	23	30	6	13	20	27	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	4	11	18	25	3	10	17	24	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31																											
Théorie : 22 semaines Stages : 22 semaines Congés : 4 semaines																																																																																			
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48																																																																																			
PR		API		M1 M1 M1 M1 M8		Stage A		M1 M2 M3 M3 VAC M4		M5 F Stage B		M4 M4 M4 M4 M4		VAC VAC		Stage C		M6 M6 M9 M10 M10		Stage PP		VAC																																																													
pas encore de dates pour les vacances de la Toussaint 2026																																																																																			

BLOC	MODULE	PARCOURS DE FORMATION	EVALUATION
1	1	147 heures	Etude de situation portant sur les modules 1 et 2
	2	21 heures	
2	3	77 heures	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Pratique simulée en lien avec le module 5 AFGSU
	4	182 heures	
	5	35 heures	
3	6	70 heures	Etude de situation relationnelle en lien avec les modules 6 et 7
	7	21 heures	
4	8	35 heures	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel en lien avec le module 8
5	9	35 heures	Etude de situation en lien avec les modules 9 et 10
	10	70 heures	

« P_TITLE »

Périodes en milieu professionnel : 22 semaines réparties en 4 périodes (5/5/5/7)

S'ajoutent des temps d'accompagnement pédagogique individualisé (API) de suivi pédagogique individualisé (SPI) et de travaux personnels guidés (TPG)

« P TITLE »

ANNEXE 3 : SUPPORT D'EVALUATION EN STAGE



EVALUATION DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Nom et prénom de l'apprenant :

Institut de formation :

Date d'entrée en formation :

Période en milieu professionnel :

Unité ou service, structure ou établissement, ville :

Dates :

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction :

Nom, prénom du tuteur et fonction :

*Dans le cadre de la formation par la voie de
l'apprentissage :*

Employeur :

EVALUATION : MODE D'EMPLOI

Ce document est à renseigner pour chaque période en milieu professionnel.

L'évaluation permet **d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant** au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

Elle est **réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant** et, le cas échéant, avec le formateur référent.

Elle s'appuie sur :

- Les activités réalisées par l'apprenant
- Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant
- L'observation des activités réalisées par l'apprenant
- La description des situations par l'apprenant
- L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées
- L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant

Pour chaque compétence, l'évaluation est réalisée à partir des **critères d'évaluation**.

Pour chaque critère d'évaluation, le tuteur de stage porte une appréciation en cochant une case :

Acquis / A améliorer / Non acquis / A mobiliser

A partir des appréciations des tuteurs de stages pour les périodes en milieu professionnel, la commission pédagogique d'acquisition des résultats de l'institut de formation, sur proposition du formateur, valide ou non l'acquisition de la compétence en milieu professionnel.

Si le critère n'a pas pu être observé dans les activités pratiquées au cours de la période, il n'y a pas de notation et ce critère n'est pas pris en compte dans le total.

« P_TITLE »

APPRÉCIATION DE L'APPRENANT PAR LE TUTEUR

Etablie par (nom et prénom du tuteur) :

	Appréciation
Motivation, intérêt, esprit d'observation de l'apprenant	
Ponctualité, assiduité de l'apprenant	
Capacité de l'apprenant à s'intégrer dans une équipe	
Comportement général respectueux (présentation, politesse) de l'apprenant	
Quelle appréciation pouvez-vous donner sur la globalité de la période ?	
Que pouvez-vous donner comme conseils à l'apprenant pour la suite de sa formation et son parcours professionnel ?	

ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par le tuteur)

Pour chaque élément de compétence, vous devez cocher une case (en vous appuyant sur les critères d'évaluation) :

Acquis / A améliorer / Non acquis / A mobiliser

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation à remplir par le tuteur en milieu professionnel	Appréciation pour chaque compétence à remplir par le tuteur en milieu professionnel
<p>Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p> <p><i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.</i></p>	<p>1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage ➤ Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et ressources, les capacités physiques et psychiques de la personne ➤ Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention ➤ Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne ➤ Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne ➤ Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités ➤ Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation ➤ Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de l'analyse de la situation de la personne <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence dans l'accompagnement des aidants <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	<p><input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser</p> <p>Commentaires :</p>

« P_TITLE »

	<p>2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires ➤ Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter ➤ Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle ➤ Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Repérage des situations à risque <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence des mesures de prévention proposées <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	<p><input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser</p> <p>Commentaires :</p>
Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Appréciation de la compétence
<p>Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</p> <p><i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.</i></p>	<p>3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution ➤ Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies ➤ Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés ➤ Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique ➤ Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle ➤ Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Conformité des modalités de recueil des données <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	<p><input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser</p> <p>Commentaires :</p>
	<p>4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin ➤ Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences ➤ Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins ➤ Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne et en prévenant la douleur 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	<p><input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser</p> <p>Commentaires :</p>

« P_TITLE »

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation ➤ Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation ➤ Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Analyse de la qualité du soin réalisé <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	
	<p>5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement ➤ Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées ➤ Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe ➤ Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie ➤ Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences ➤ Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	<input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser Commentaires :
Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Appréciation de la compétence
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	<p>6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale ➤ Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité ➤ Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle ➤ Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	<input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser Commentaires :

« P_TITLE »

<p><i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin ➤ Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur <p>7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure ➤ Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation ➤ Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation ➤ Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement ➤ Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage ➤ Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser <ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	<p><input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser</p> <p>Commentaires :</p>
Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Appréciation de la compétence
<p>Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</p>	<p>8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques ➤ Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques ➤ Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission ➤ Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets ➤ Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité ➤ Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence de l'analyse de l'application des règles : <ul style="list-style-type: none"> - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / 	<p><input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser</p> <p>Commentaires :</p>

« P_TITLE »

<p><i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.</i></p>		<p><input type="checkbox"/> A mobiliser</p>	
	<p>9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences ➤ Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter ➤ Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence du repérage et du traitement des anomalies <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	<p><input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser</p> <p>Commentaire :</p>

« P_TITLE »

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Appréciation de la compétence
<p>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</p> <p><i>Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.</i></p>	<p>10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée ➤ Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité ➤ Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fiabilité du recueil des données <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Qualité des transmissions <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	<p><input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser</p> <p>Commentaires :</p>
	<p>11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention ➤ Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles ➤ Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer ➤ Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel ➤ Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées ➤ Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques ➤ Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation ➤ Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence de l'organisation de son activité <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser ➤ Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser 	<p><input type="checkbox"/> Acquis / <input type="checkbox"/> A améliorer / <input type="checkbox"/> Non acquis / <input type="checkbox"/> A mobiliser</p> <p>Commentaires :</p>

PRÉSENTATION AU JURY DE CERTIFICATION AS

I / FICHE RÉCAPITULATIVE (à compléter par l'IFAS)

Arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Date du Jury de certification : _____

IFAS: _____

Date de rentrée de l'année scolaire (JJ/mm/aa) _____

Nom de famille de l'apprenant : _____ Nom d'usage : _____

Prénoms : _____ Date de naissance : _____

Promotion initiale _____ Promotion de sortie _____

Cursus : Complet Avec dispenses et allègements → Diplômes ou titres : _____

• **Présentation au jury de certification :**

<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} inscription en IFAS	<input type="checkbox"/> Redoublement : <input type="checkbox"/> Bloc 1 <input type="checkbox"/> Bloc 2 <input type="checkbox"/> Bloc 3 <input type="checkbox"/> Bloc 4 <input type="checkbox"/> Bloc 5	<input type="checkbox"/> Triplement (mesure exceptionnelle) : <input type="checkbox"/> Bloc 1 <input type="checkbox"/> Bloc 2 <input type="checkbox"/> Bloc 3 <input type="checkbox"/> Bloc 4 <input type="checkbox"/> Bloc 5	<input type="checkbox"/> Stage de rattrapage : <input type="checkbox"/> Bloc 1 <input type="checkbox"/> Bloc 2 <input type="checkbox"/> Bloc 3 <input type="checkbox"/> Bloc 4 <input type="checkbox"/> Bloc 5
---	---	---	--

• **Absences :** % de la durée totale de la formation à réaliser par l'apprenant.

<input type="checkbox"/> A réalisé l'ensemble des périodes de stage requises pour sa formation	<input type="checkbox"/> A réalisé un stage accueillant des personnes en situation de handicap physique ou psychique
<input type="checkbox"/> A réalisé une expérience de nuit	<input type="checkbox"/> A réalisé un stage accueillant des personnes âgées
<input type="checkbox"/> A réalisé une expérience de week-end	

• **Enseignements à l'institut de formation* :**

Notes	BLOC 1		BLOC 2			BLOC 3		BLOC 4		BLOC 5	
	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11
	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Module 7	Module 8	Module 9	Module 10	
Session initiale											
Session rattrapage											
Note retenue											

• **Enseignement en milieu professionnel* :**

C. validée Oui/non	BLOC 1		BLOC 2			BLOC 3		BLOC 4		BLOC 5	
	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11
A											
B											
C											
D											
Rattrapage**	Session n°_	Session n°_	Session n°_	Session n°_	Session n°_	Session n°_	Session n°_	Session n°_	Session n°_	Session n°_	Session n°_

*d = dispense

** Préciser le numéro de session (rattrapage lors de la 1^{ère} année d'inscription= session n°2, lors du redoublement n° 3 ou 4, lors d'un triplement n° 5 ou 6)

II/ PROPOSITION DE VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES AU JURY DE CERTIFICATION

(À compléter par l'IFAS)

Proposition de validation par commission d'acquisition des résultats	BLOC 1 <i>Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidiennes et de sa vie sociale</i>	BLOC 2 <i>Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</i>	BLOC 3 <i>Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</i>	BLOC 4 <i>Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</i>	BLOC 5 <i>Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</i>
oui / non					

Argumentation (si résultats tangents) et Appréciation générale :

Date :

Nom, prénom et signature du Directeur de l'IFAS + cachet :

III/ DÉCISION DU JURY DE CERTIFICATION

(À compléter par le jury de certification)

Validation par le jury de certification	BLOC 1 <i>Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidiennes et de sa vie sociale</i>	BLOC 2 <i>Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</i>	BLOC 3 <i>Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</i>	BLOC 4 <i>Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</i>	BLOC 5 <i>Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</i>
oui / non					

Attribution du diplôme d'État d'aide-soignant

Admis

Ajourné

Date :

Nom, prénom et signature du président du jury de certification

Annexe créée le 9 juin 2023

ANNEXE 4 LISTE DES TERRAINS DE STAGES

Type	Etablissement	C.P.	Ville
Hosp.	A.P.E.I. CENTRE MANCHE - COUTANCES	50200	COUTANCES
Hosp.	ADAPT	14400	BAYEUX
Extra-H	ASSOCIATION SOINS ET SANTE	50200	COUTANCES
Hosp.	CCAS - EHPAD LA FONTAINE FLEURY	50008	ST-LO CEDEX
Hosp.	CCAS STLO (MAD SSIAD)	50008	ST-LO CEDEX
Extra-H	CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE LE NORMANDY 1	50406	GRANVILLE
Hosp.	CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE LE NORMANDY 2	50400	GRANVILLE
Hosp.	CENTRE FRANCOIS BACLESSE	14000	CAEN
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER AUNAY-BAYEUX	14401	BAYEUX CEDEX
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER AVRANCHES-GRANVILLE	50300	AVRANCHES
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER COUTANCES	50208	COUTANCES
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER DE L'ESTRAN	50170	PONTORSON
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER DE PROXIMITE - CARENTAN	50500	CARENTAN LES MARAIS
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER DE VIRE	14504	VIRE NORMANDIE CEDEX
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL F. E-U.	50009	ST-LO
Hosp.	CENTRE HOSPITALIER VILLEDIEU	50800	VILLEDIEU LES POELES
Hosp.	CENTRE WILLIAM HARVEY	50190	ST-MARTIN D AUBIGNY
Hosp.	CHS DE PICAUVILLE	50360	PICAUVILLE
Hosp.	CLINIQUE COUTANCES	50200	COUTANCES
Hosp.	CLINIQUE NOTRE DAME	14500	VIRE
Hosp.	EHPAD BALLEROY	14490	BALLEROY
Extra-H	EHPAD CERISY LA FORET	50680	CERISY LA FORET
Extra-H	EHPAD CONSTANTIA - COUTANCES	50200	COUTANCES
Extra-H	EHPAD DANGY-CANISY	50750	CANISY
Extra-H	EHPAD DE LESSAY	50430	LESSAY
Extra-H	EHPAD DE PERCY	50410	PERCY
Extra-H	EHPAD DE PERIERS	50190	PERIERS
Hosp.	EHPAD LA DEMEURE DU BOIS ARDENT	50000	ST-LO
Extra-H	EHPAD LA VALLEE DE L'AURE	14240	CAUMONT L'EVENTE
Extra-H	EHPAD LECHANTEUR	50230	AGON COUTAINVILLE
Hosp.	EHPAD LEMPERIERE LEFEBURE	50510	CERENCES
Hosp.	EHPAD MARIGNY- CANISY	50570	MARIGNY LE-LOZON
Extra-H	EHPAD RESIDENCE HARMONIE	14330	LE MOLAY LITTRY
Hosp.	EHPAD SAINT JOSEPH	14230	ISIGNY SUR MER

« P_TITLE »

Extra-H	EHPAD ST-SAUVEUR LENDELIN	50490	ST-SAUVEUR VILLAGES
Extra-H	EHPAD TESSY BOCAGE	50420	TESSY BOCAGE
Extra-H	EHPAD TORIGNY	50160	TORIGNY-LES-VILLES
Extra-H	EHPAD TREVIERES	14710	TREVIERES
Hosp.	EPMS - MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE	14260	LES MONTS D'AUNAY
Hosp.	FONDATION BON SAUVEUR DE LA MANCHE	50008	ST-LO CEDEX
Hosp.	MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE	50000	ST-LO
Hosp.	POLYCLINIQUE DE SAINT-LO	50000	ST-LO
Extra-H	SSIAD AGON-COUTAINVILLE	50230	AGON COUTAINVILLE
Extra-H	SSIAD CANISY-MARIGNY	50570	MARIGNY LE-LOZON
Hosp.	SSIAD CERENCES	50510	CERENCES
Hosp.	SSIAD COUTANCES	50201	COUTANCES
Extra-H	SSIAD PERCY-TESSY	50410	PERCY
Hosp.	SSIAD PERIERS	50190	PERIERS
Extra-H	SSIAD PONT-HEBERT	50880	PONT-HEBERT
Extra-H	SSIAD TORIGNI SUR VIRE	50160	TORIGNY-LES-VILLES